




Secrétariat :

 : 081/40.91.60

NOTRE PROJET DE VIE A LA CRECHE « REVES D'ENFANTS » DE BOVESSE

**Place Lucien Severin, 1
5081 BOVESSE**

**Assistante sociale:
Mme Nathalie BOVY
0477/80.80.29.**

TABLE DES MATIERES

1. ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE
2. LES GRANDES LIGNES DE NOTRE ACTION EDUCATIVE DEVELOPPEES DANS CE PROJET
3. AVANT L'ENTREE A LA CRECHE
4. LE RENDEZ-VOUS D'INSCRIPTION (points 1 à7)
5. LE SEJOUR A LA CRECHE
 - A. Organisation de la crèche,
 - B. Les moments d'arrivée et de départ des enfants,
 - C. Les moments de repas,
 - D. Les moments de repos,
 - E. Les moments de soins,
 - F. Les moments d'activités.
6. LES PROJETS EN COURS ET A VENIR
7. LES MOYENS DE COMMUNICATION DE L'EQUIPE AVEC LES PARENTS
8. LES MOYENS DE COMMUNICATION INTERNES A L'EQUIPE
9. ORGANISATION DU TRAVAIL DES PUERICULTRICES
10. LA FORMATION DE L'EQUIPE
11. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES A LA CRECHE

1. ORGANIGRAMME DE LA STRUCTURE

La crèche dépend du service I.M.A.J.E. (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants). Celui-ci comprend un grand nombre de crèches (± 48), ainsi qu'un service d'accueillantes (± 100).

Le siège administratif se situe rue Albert 1^{er} n° 9 à 5380 Fernelmont.

Au niveau local, la maison d'enfants de Bovesse « Rêves d'enfants », se situe place Lucien Sevrin n°1 à 5081 Bovesse et est agréée par l'ONE pour accueillir 12 enfants.

Sur le terrain, l'encadrement s'effectue :

- par 3 puéricultrices à 4/5 temps, une puéricultrice à mi-temps,
- par un mi-temps de personnel d'intendance,
- par un quart-temps de travailleur social qui assure la « gestion courante » de la structure.

Quelques intervenants extérieurs participent également à la vie de la structure :

- la consultation ONE (le médecin et l'infirmière ONE de l'entité),
- la société de restauration TCO,
- les stagiaires et monitrices de stages de deux écoles de puériculture,
- le lavoir.

Différentes collaborations ont déjà vu le jour, notamment :

- des contacts avec l'école communale du village pour la mise en place du « module de découverte de l'école maternelle » ;
- des contacts avec les bibliothèques locales et provinciales pour bénéficier de prêt de livres pour enfants.

2. LES GRANDES LIGNES DE NOTRE ACTION EDUCATIVE DEVELOPPEES DANS CE PROJET

- respect « des rythmes » de chaque enfant,
- individualisation de la relation à l'enfant,
- favoriser l'autonomie de l'enfant,

L'enfant est partie prenante, sujet de son évolution. Il a des besoins (d'ordre physiologique, affectif, moteur, cognitif, ...) et des droits. Le milieu d'accueil doit lui donner un cadre qui lui permet de grandir. La Maison d'Enfants (ME) a donc pour principaux objectifs de permettre à l'enfant de se construire, de grandir, de faire des acquisitions, de mettre en avant et de soutenir ses compétences... Et n'a donc pas comme objectif premier de préparer l'enfant à l'entrée à l'école par l'acquisition de « contenus ».

Ces différentes lignes directrices vont orienter l'action des puéricultrices tout au long de l'accueil de l'enfant.

3. AVANT L'ENTREE A LA CRECHE

L'entrée d'un enfant en crèche ne s'improvise pas. Elle est précédée par de nombreux contacts avec les parents:

- 1) la crèche étant implantée au cœur d'un village, la plupart des habitants se connaissent. Il arrive dès lors que le premier contact se fasse par les puéricultrices ;
- 2) ensuite, les parents effectuent les différentes démarches administratives obligatoires (lettre au siège central + certificat médical attestant de 3 mois de grossesse). Voir R.O.I. ;
- 3) une visite des locaux est proposée. Elle est encadrée par le travailleur social responsable de la structure qui fera ainsi le lien entre la famille et l'équipe. Cela participe également à la construction progressive d'un lien de confiance. Cette visite s'effectue **uniquement** sur rendez-vous afin de perturber le moins possible l'organisation de la crèche.

A cette occasion:

- les différents locaux sont visités ;
- l'équipe des puéricultrices est présentée ;
- les options éducatives telles que les rythmes des repas, des siestes, des apprentissages, ... sont abordés ;
- nous répondons à vos questions au niveau des heures d'ouverture, ce qu'il faut apporter pour la crèche, etc.

4. LE RENDEZ-VOUS D'INSCRIPTION

Un mois environ avant l'entrée de l'enfant à la crèche, les parents prennent contact avec le travailleur social de la structure afin de réaliser l'inscription proprement dite.

Cet entretien se déroule à la crèche de Bovesse et dure en moyenne deux heures. Au cours de cette entrevue, de très nombreuses données et informations sont échangées.

1. Pour commencer, les parents complètent les documents administratifs:

- contrat d'inscription type de l'ONE,
- signalétique enfants,
- signalétique parents,
- check liste de l'ONE,
- contrat horaire,
- choix du type de suivi de consultation ONE (suivi universel ou limité),

- choix du lieu de vaccination (ONE ou médecin traitant),
 - autorisation de prise de photos à la crèche.
2. Le travailleur social remet et explique aux parents le projet pédagogique général d'IMAJE.
 3. Le travailleur social explique la P.F.P. et calcule le barème journalier.
 4. Le R.O.I. du service est remis et est longuement commenté par l'A.S. (la problématique des enfants malades, la forfaitarisation, les vaccinations, les assurances, etc.).
 5. L'A.S. remet aux parents le petit carnet « *A mon rythme à la crèche* ». Il constitue un outil écrit de communication entre les parents et les professionnels. Il sert également dans un premier temps de base de discussion lors de la période d'adaptation. Les « précieux » renseignements qu'il contient (infos diététiques, infos sur le sommeil de l'enfant, infos sur ses rituels, ...) permettent dans un premier temps de respecter au mieux le rythme de l'enfant (notre première préoccupation) et de favoriser la continuité entre la maison et la crèche.
 6. Une période d'adaptation obligatoire est déterminée. Elle se déroule généralement en 3 étapes:
 - 1) 1 des 2 parents vient passer 1h00 à la crèche avec l'enfant. L'horaire idéal au niveau de l'organisation de la crèche se situe entre 9h00 et 10h00. En effet, cette tranche horaire est la plus adaptée de par le fait que la majorité des enfants est arrivée et de par le nombre de puéricultrices présentes à la crèche à partir de cette heure.
Lors de cette première prise de contact, le parent est installé sur « nos tapis » avec son enfant.
Il est demandé au parent de revenir avec le petit carnet « *A mon rythme à la crèche* ». Une discussion peut ainsi être entamée.
 - 2) Le lendemain, 1 des 2 parents revient ± 1h00 avec l'enfant, ensuite l'enfant reste environ 1h00 seul.
 - 3) Le jour avant son entrée définitive, l'enfant vient une matinée seul.

La période d'adaptation sera une période « privilégiée » afin de mettre en place une relation de confiance avec les parents. Celle-ci est primordiale pour l'épanouissement de l'enfant à la crèche. Cette période peut toujours être revue et modulée, voire prolongée en fonction des réactions de l'enfant, d'une demande des parents ou de l'équipe, sans toutefois être inférieure aux 3 étapes initialement prévues.

Ces 3 étapes d'adaptation n'entrent pas en compte pour la facturation.

5. LE SEJOUR A LA CRECHE

A. Organisation de la crèche

La Maison d'Enfants de Bovesse a choisi de fonctionner en 1 seule section.

B. Les moments d'arrivée et de départ des enfants

Avant l'arrivée des enfants, l'espace est aménagé en plusieurs espaces de jeux. Les bébés quant à eux sont installés dans un espace qui leur est réservé.

Lors de leur présence en crèche, les parents sont toujours invités à entrer dans la section.

Afin d'éviter de salir le sol où les enfants rampent, nous invitons les parents à utiliser les surchaussures prévues à cet effet.

L'équipe souhaite que les parents prennent le temps, matin et soir, de déposer ou de reprendre leur enfant. Qu'ils prennent le temps d'attendre que la puéricultrice soit disponible pour échanger au mieux les informations nécessaires au bien-être de leur enfant pour la journée.

Matin et soir, les parents sont invités à ranger ou reprendre eux-mêmes les effets de leur enfant.

Lors de la séparation, les puéricultrices s'adaptent à chaque enfant. Elles attendent que l'enfant soit prêt pour la séparation. Il est libre de venir dans leurs bras ou d'aller directement dans l'espace jeux de son groupe d'âge.

Tous les soirs, la puéricultrice essaye de permettre aux parents de se « réapproprier » la journée de leur enfant en leur donnant un compte-rendu des différents moments de la journée.

La journée de l'enfant est structurée par différents repères temporels. C'est pourquoi l'équipe souhaite chaque jour connaître l'heure du départ de l'enfant. Il est souhaitable que toute modification significative en cours de journée soit signalée par un appel des parents. Cela permettra par exemple de remettre un enfant à la sieste s'il en éprouve le besoin au lieu d'attendre ses parents qui arriveront plus tard que d'habitude.

C. Les moments de repas

Les déjeuners

Pour les bébés, nous trouvons important pour l'enfant que les parents donnent le premier biberon à la maison afin qu'il bénéficie d'un premier contact, d'un premier « câlin » en famille avant d'arriver à la crèche. Ceci est d'autant plus important, qu'il n'est pas toujours possible pour la puéricultrice qui accueille seule les enfants jusque 8h30 de pouvoir donner un biberon de manière confortable étant donné qu'elle doit rester disponible pour l'ensemble du groupe d'enfants déjà présents et pour accueillir les arrivées.

Pour les plus grands, il est également important pour bien démarrer la journée que l'enfant ait déjeuné à la maison avant d'arriver à la crèche. Les mêmes raisons de disponibilité de la puéricultrice qui fait l'ouverture et qui de ce fait accueille les parents et enfants s'appliquent également.

Les dîners

Ils sont préparés par une société de restauration extérieure.

Il y a un menu pour les bébés et un autre pour les grands. Ces menus sont affichés. Les repas en structure sont conditionnés avec le plus grand soin, ils sont agrémentés et mixés en fonction de chaque tranche d'âge et des capacités de chaque enfant.

L'introduction des aliments se fera toujours suivant l'avis des parents et du médecin traitant ou pédiatre des enfants.

Au niveau des boissons, nous privilégions l'eau afin de préserver la dentition et de ne pas habituer les enfants au goût sucré.

Le repas est un moment de relation privilégiée entre l'enfant et l'adulte et ne doit pas, dans la mesure du possible, souffrir d'interruption.

Chez les grands, le repas est aussi un moment propice pour favoriser la socialisation de l'enfant tout en tenant compte de son rythme et de ses capacités. Ils mangent ensemble à table et à heures fixes.

Une « certaine ritualisation » lors des repas est mise en place. Nous veillons à disposer les tables toujours de la même manière, les bavoirs de chaque enfant se trouvent au même endroit, ...

Assez rapidement et à leur demande, les enfants commencent à manger seuls. Les puéricultrices leur proposant toujours une aide pour terminer leur assiette.

C'est un des moments de la journée où un grand nombre de règles d'ordre social leur est imposé:

- patienter pour être servi,
- rester assis,
- patienter pour avoir à boire,
- respecter les autres (ex. : ne pas intervenir dans l'assiette de son voisin, ...).

Toutes ces règles tendent à la socialisation de l'enfant. Il sera proposé à l'enfant de goûter aux différents aliments, mais en aucun cas il ne sera forcé de terminer son assiette (ils gèrent eux-mêmes leur satiété). Chaque enfant a le droit d'avoir ses propres goûts et donc de refuser de manger.

Pour les bébés, chaque enfant mange « à la demande » en fonction de l'heure de son repas précédent, mais aussi en fonction de son propre rythme. Dans cette optique, l'équipe ne réveille pas un enfant « parce que c'est l'heure » de son repas.

Les biberons sont toujours donnés dans les bras. Pour le repas solide, la position (relax ou chaise) sera adaptée en fonction des acquis psychomoteurs de l'enfant.

Un repas refusé pourra être reproposé un peu plus tard, l'enfant n'ayant peut-être pas faim au moment de la première proposition.

Les parents gardent le rôle premier d'éducation de leur enfant aussi nous leur proposons toujours de commencer eux-mêmes les premières modifications alimentaires (1^{ère} panade, 1^{er} repas solide, introduction d'un nouvel aliment, ...).

Les goûters

- les bébés reçoivent une panade de fruits chaque jour. Celle-ci est préparée à la crèche au dernier moment afin de préserver au mieux les vitamines des fruits ;
- les goûters des plus grands sont diversifiés et suivent les dernières recommandations de l'ONE, à savoir: des fruits 2x/semaine, du pain au moins 2x/semaine, un produit laitier 1x/semaine. Un glucide (cracotte, pain, biscotte) est ajouté aux goûters lactés et/ou de fruits.

Les collations

Elles s'adressent surtout aux « grands ». Elles se donnent à 2 moments de la journée aux environs de 9h00 et de 17h00. Il s'agit en général de morceaux de fruits, d'une cracotte, d'une biscotte, d'un bol de soupe, ou plus rarement d'un biscuit.

D. Les moments de repos

Ils sont d'abord organisés en fonction du rythme de l'enfant.

Les enfants sont « répartis » dans une chambre et dans la pièce de vie, et cela en fonction de leur âge ou de leurs difficultés à s'endormir.

Les bébés dorment dans la chambre. Elle se situe à côté de la pièce de vie, ce qui nous permet une plus grande surveillance. Pour sécuriser l'enfant et créer une ambiance propice à son endormissement, il est proposé aux parents de personnaliser le lit de leur enfant. Ils sont ainsi invités à fournir à la crèche le même tour de lit qu'à la maison, un sac de couchage, son ou ses nounours, son foulard, sa couverture, etc.

Il est vivement conseillé d'inscrire le nom de l'enfant sur chacun de ses effets pour éviter toute perte.

Afin de favoriser l'autonomie des plus de 18 mois, nous les faisons dormir dans la pièce de vie sur des « couchettes » disposées au sol toujours au même endroit. Cette sieste est toujours surveillée par un adulte.

E. Les moments de soins

Le moment des soins spécifiques est un moment de relation individuel, privilégié avec l'enfant. Ils sont malgré tout assez nombreux sur la journée. Il s'agit du change (suivi par l'acquisition de la propreté), le lavage des mains, la propreté du nez, l'administration sous condition (cf. R.O.I.) de médicaments, l'habillage et le déshabillage de l'enfant, ...

Le change

Pendant le change, l'équipe favorise la relation individuelle. Elle prévient toujours l'enfant du soin qui va être réalisé. Elle l'invite à se présenter au soin et quitter son jeu en l'appelant par son prénom. Le change s'effectue en fonction des nécessités du moment mais également en fonction de moments bien précis de la journée: avant et après le repas, avant et après la sieste, avant de retourner, ... Toutes les observations faites durant les changes sont communiquées le soir aux parents oralement.

L'apprentissage de la propreté

Cet apprentissage tiendra toujours compte du rythme individuel d'évolution de chaque enfant, de sa maturation physique et psychique.

Après en avoir discuté avec les parents, l'apprentissage est commencé simultanément à la maison et à la crèche. Il faut avant tout que la maturation de l'enfant le lui permette et qu'il en ait envie. L'équipe propose le pot mais n'insiste jamais. Nous commençons rarement une propreté avant ± 22 à 23 mois.

Le lavage des mains

Nous sommes amenées à leur laver les mains plusieurs fois sur la journée:

- après les collations, ils sont rafraîchis avec des lingettes,
- après le repas, chaque enfant dispose d'une lingette humide pour sa bouche et ses mains.

L'administration spécifique de médicaments:

- Voir le R.O.I.

F. Les moments d'activités

Le séjour de l'enfant à la crèche doit être un moment d'épanouissement et de découverte de lui-même et pas une préparation à l'école maternelle.

C'est pourquoi, notre but lors de la réalisation d'une activité ou d'un bricolage est de susciter la créativité de l'enfant et de lui permettre de se construire, de grandir. Il n'y a aucun intérêt « pédagogique » pour l'enfant dans un bricolage ou un dessin presque entièrement réalisé par l'adulte.

A tout moment de la journée, petits et grands peuvent gérer leurs émotions (besoin d'être rassuré, stress, colère, peur, ...) en disposant « librement » de leurs tutus et doudous.

1) Pour les bébés

Les bébés sont une grande partie de la journée installés sur le dos sur des tapis, matelas ou oreillers mous. Cela permet à l'enfant de se « poser », d'augmenter ainsi sa sécurité de base et de diminuer la tension musculaire. La présence de l'adulte est là pour sécuriser l'enfant, lui proposer certains jeux et lui permettre d'acquérir par lui-même les différentes étapes de son évolution psychomotrice.

- Les bébés sont généralement pieds nus une grande partie de la journée (sauf en hiver pour des raisons de températures au sol).

Pourquoi ?

L'importance de développer le sens tactile (sensations) au niveau des pieds (le bon développement des parties du corps en appui détermine la qualité de l'équilibre assis puis debout).

Pour permettre une bonne musculation des chevilles, un bon développement de la voûte plantaire.

L'importance de laisser jouer l'enfant avec ses pieds pour lui permettre de bien découvrir son corps (schéma corporel – conscience d'être une entité). En été, quand le temps le permet, nous leur faisons profiter du jardin en les installant sur une couverture ou dans le parc.

2) Pour les plus grands

Leur journée est rythmée par des activités « libres » ou plus « dirigées ». Chacune étant très limitée dans le temps.

Lors des activités plus « libres », l'équipe veille à installer différents centres d'intérêt pour permettre à l'enfant un choix de jeux.

Les différents types de jeux libres proposés sont: dînettes, autos, poupées, Duplos, la ferme, des tapis de psychomotricité (sous surveillance d'un adulte), ...

L'adulte a ici un rôle sécurisant, stimulant pour l'enfant, il se tient à la « disposition » de l'enfant, il entre en relation par le jeu.

Les activités plus « dirigées » se font sous l'accompagnement plus étroit de la puéricultrice. Parmi ces activités, on peut citer: peinture, plasticine, puzzles, marionnettes, contes, comptines, découverte de leurs corps, ...

L'équipe est également soucieuse de susciter un bon développement de la coordination motrice chez les grands. C'est pourquoi, de nombreuses activités musicales sont réalisées. Des musiques dansantes sont proposées afin d'inciter les enfants à bouger davantage le bassin, les épaules, etc.

6. LES PROJETS EN COURS ET A VENIR

Un certain nombre de projets sont en réflexion et en cours de réalisation en fonction des formations qui ont été suivies par l'équipe et des journées pédagogiques à venir:

- A. Nous réalisons un carnet de photos de l'enfant durant la durée de son séjour. Ce carnet sera remis aux parents lors du départ de l'enfant. Il permettra d'avoir une autre observation de l'enfant et de ses activités, dans le groupe, seul. Activités spécifiques...
- Cela lui laissera un agréable souvenir de son séjour à la crèche.
- B. Nous cherchons à améliorer l'aménagement de l'espace et de l'organisation quotidienne afin de privilégier la liberté de mouvement et de donner à l'enfant une place active.
- a. pour ce faire, nous allons aménager un espace change, avec l'aide de la commune et du service IMAJE afin d'avoir une visibilité totale sur la section pendant le change. Un point d'eau va être aménagé dans le coin change pour faciliter le travail des puéricultrices.
 - b. nous réalisons également un tapis mural sensoriel constitué de différentes matières, boutons, tirette, ...
 - c. nous souhaitons améliorer le rituel pour la sieste, pour le repas, la personnalisation des effets des enfants : dessin d'un animal par enfant sur son casier, au-dessus de son lit, du porte-bavoir, ...

7. LES MOYENS DE COMMUNICATION DE L'EQUIPE AVEC LES PARENTS

- le petit carnet « *A mon rythme à la crèche* »
- le document écrit du projet de vie de la structure,
- la feuille d'observation journalière des enfants. Ce document n'est pas montré aux parents car il s'agit d'un « récapitulatif » de la journée pour tous les enfants. Les informations reprises sont: température, horaire d'arrivée, horaire de départ, horaire des siestes, horaire des repas, appréciation sur la prise du repas, médicaments éventuels à administrer, et toutes les particularités spécifiques pour la journée.
- le travailleur social installe à différents endroits visibles de la crèche (panneau d'affichage, portes, ...) de nombreuses affiches d'informations utiles: rappel des prochaines fermetures, arrivée ou départ de membres du personnel, rappel du matériel à fournir par les parents, ...).

8. LES MOYENS DE COMMUNICATION INTERNES A L'EQUIPE

- l'agenda de l'équipe. Il y est noté: les congés des enfants, les congés des puéricultrices, les enfants « rajoutés » pour la journée, les dates de réunions, toutes les demandes spécifiques faites par la responsable de la structure, tous les problèmes survenus au cours de la journée (chutes, pertes d'objets, remarques des parents, ...).
- la feuille d'observation journalière des enfants.

- les réunions d'équipe se déroulent en soirée au rythme d'environ 1 tous les mois et demi, deux mois. Une réunion pendant le temps de midi peut s'ajouter entretemps s'il y a des questions urgentes à régler. Lors de ces réunions, différents types de sujets sont abordés, il y a par exemple des questions de fonctionnement au niveau de l'équipe, des demandes de formations, d'amélioration de l'infrastructure mais aussi nous profitons de ces réunions pour passer en revue chaque enfant au niveau de son évolution.
- une réunion avec des formateurs extérieurs est également organisée lors d'une journée pédagogique, la crèche est alors fermée. Des thèmes tels que l'importance du toucher dans la relation à l'enfant, la diététique du jeune enfant, l'importance du « doudou » sont abordés.
- sans oublier bien sûr la communication orale qui a ici toute son importance.
- le travailleur social installe à différents endroits de la crèche, peu visible par les parents, de nombreuses affiches « aide-mémoire » (rappel des régimes, rappel de brancher le baby phone, rappel des règles d'hygiène, ...).
- dans ses démarches, l'équipe essaie d'optimiser au maximum tous les éléments favorisant une bonne communication. Les puéricultrices veilleront cependant à respecter un devoir de discrétion vis-à-vis des familles et des enfants. Le respect du secret professionnel leur est demandé.

9. ORGANISATION DU TRAVAIL DES PUERICULTRICES

Chaque puéricultrice a un horaire fixe sur la semaine. Le responsable a essayé que la répartition des horaires soit équitable pour chacune. Les pauses horaires sont réparties comme suit:

- 7h00 – 15h06,
- 8h30 – 16h36,
- 10h24 – 18h30.

Un exemplaire de la grille horaire est affiché pour les puéricultrices.

Lors de congés ou de périodes de maladie, elles sont amenées à modifier leur horaire afin que chaque pause soit couverte.

Chaque puéricultrice a la responsabilité d'une charge dite plus « ménagère » ou « matérielle » comme: changer les lits, désinfection des jeux, mettre les différentes poubelles, classement administratif, etc.

10. LA FORMATION DE L'EQUIPE

Une sélection de formations en relation avec le projet de vie avec des formateurs extérieurs est proposée chaque année à l'équipe. Ce sont des formations qui pour la plupart se déroulent en journée. Nous avons également deux journées pédagogiques par an.

Des thèmes tels que l'aménagement de l'espace, les comptines, la littérature pour tout petit, la gestion des émotions, de l'agressivité des tout petits, l'organisation du temps des repas, ... sont abordés.

11. L'ACCUEIL DES STAGIAIRES A LA CRECHE

A certains moments de l'année, la crèche accueille également des stagiaires puéricultrices de deux écoles différentes.

Le participation dans le travail a été au préalable définie par leurs écoles et varie en fonction de leur année d'étude:

- 5^{ème}: observation,
- 6^{ème}: travail sous tutelle,
- 7^{ème}: participation active dans le travail.

Il est bien évident que les stagiaires, tout comme les puéricultrices diplômées sont soumises au secret professionnel.

A leur arrivée sur le lieu de stage, les élèves sont invitées à prendre connaissance et à participer pleinement au projet de vie de la structure.

Elles sont encadrées par chaque membre de l'équipe et par leur professeur qui passe régulièrement à la crèche vérifier la qualité de leur travail et leur bonne intégration. L'évaluation du stage est réalisée par toute l'équipe.